

Responsabilité civile des occupants – Chutes et pertes d'appui

Exemple de politique d'inspection et d'entretien

Date de prise d'effet : _____

Dates de révision : _____

Approuvé par : _____

Objectif

S'assurer à l'aide d'un processus régulier d'inspection et d'entretien que tous les bâtiments et les lieux où circulent les clients et les employés sont sécuritaires, propres et sans dangers.

Lignes directrices de la politique

- Procéder une fois par heure, durant les heures d'opération, à l'inspection de tous les bâtiments et lieux tel que précisé dans le formulaire d'inspection ci-joint.
- Assigner aux inspections un employé de service affecté à l'entretien.
- Faire compléter en entier les formulaires d'inspection lors de CHAQUE inspection.
- Déposer auprès de l'administrateur des immeubles et des propriétés les formulaires d'inspection complétés et envoyer une copie au directeur de l'administration (la durée d'une période de conservation devrait être fixée selon l'avis d'un conseiller juridique).
- Prendre note de tout manquement à la sécurité ou danger.
- Prendre immédiatement des mesures pour tout manquement à la sécurité ou danger en réglant le problème, en plaçant un avertissement ou en interdisant l'accès à l'endroit en question.
- Prendre note de toute mesure prise pour éliminer ou prévenir un danger.

Responsabilités

L'administrateur des immeubles et des propriétés sera responsable de la mise en œuvre de la présente politique.